

## **PMV : Appui au développement des produits du terroir**

### **Actualité Agadir et région**

Posté par: Visiteur

Publié le : 12-12-2009 12:00:16

**Le Plan Maroc vert (PMV) accorde une grande importance au développement des produits du terroir, compte tenu du potentiel dont disposent les différentes régions du Maroc, a affirmé, jeudi à Agadir, le ministre de l'Agriculture et de la Pêche maritime, Aziz Akhannouch.**

Intervenant lors de la cérémonie de présentation officielle des demandes de reconnaissance des signes distinctifs et de qualité, organisée à l'occasion de l'ouverture du Salon international de la filière fruits et légumes (Sifel), le ministre a indiqué que la multiplicité des écosystèmes (montagnes, plateaux, oasis ) et la diversité biologique permettent la production d'une large gamme de produits spécifiques de valeur dans les différentes régions et zones agricoles marocaines qui témoignent de longues traditions et savoir-faire séculaires des populations locales.

Si ces atouts sont suffisamment exploités, les produits de terroir contribueront, sans aucun doute, à la création de richesses dans les zones difficiles permettant ainsi de générer des emplois et l'amélioration des revenus des populations locales de ces régions, ce qui constitue, a dit M. Akhannouch, l'un des objectifs majeurs du pilier II du Plan Maroc vert.

Il a noté, à cet égard, que le PMV a prévu la mise en place d'une stratégie spécifique sur plusieurs axes, notamment la caractérisation des produits de terroir et l'évaluation de leurs disponibilités, le soutien à l'accès aux marchés et ce dans un cadre de développement durable, et la réglementation du secteur.

Depuis l'entrée en vigueur de la loi relative aux signes distinctifs d'origine et de qualité des denrées alimentaires (SDOQ), a poursuivi le ministre, le système marocain en matière de labellisation a permis l'examen par la Commission Nationale des SDOQ de quatre cahiers de charge de produits et trois demandes d'agrément pour la certification et le contrôle des produits bénéficiant des SDOQ, ainsi que la reconnaissance par le département de l'Agriculture de l'indication géographique Argane et de l'appellation d'origine huile d'olive Tyout Chiadma.

En parallèle, trois organismes de contrôle et de certification sont déjà agréés, à savoir Ecocert Maroc, Normacert et Veritas Maroc, a précisé M. Akhennouch qui a tenu à rendre hommage à l'Association des producteurs exportateurs de fruits et légumes du Maroc (Apefel), qui «n'a ménagé aucun effort et n'a pas hésité à mobiliser tous les moyens nécessaires pour l'organisation de cette manifestation», marquée par la participation de professionnels du secteur, du Maroc et de l'étranger.

Pour l'année 2010, le programme prévoit la labellisation de huit à dix produits, dont quatre ayant fait l'objet de la cérémonie de jeudi, à savoir l'indication géographique «Clémentine de Berkane», l'appellation d'origine «Safran de Taliouine», l'indication géographique «Dattes Majhoul de Tafilalet» et l'indication géographique «Chevreau d'arganier».

A l'issue de cette cérémonie, le ministre, accompagné du wali de la région Souss-Massa-Drâa,

gouverneur de la province d'Agadir-Ida Outanane, du président du Conseil de la région, du président de la commune urbaine d'Agadir et d'autres personnalités, a effectué une tournée à travers les stands du Salon, qui se tient jusqu'au 13 décembre.

Organisé par l'Apfel, le Salon, qui s'étend sur une superficie de 30.000 m<sup>2</sup>, connaît la participation de près de 300 exposants marocains et étrangers, et s'apprête à accueillir quelque 40.000 visiteurs.

MAP